

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles, *22 juillet* 190*4*

N° *4998/95*

A *Messieurs le Roy.*

OBJET :

Stichelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d*es tableaux*,

qui *sont* l'objet de *votre lettre du 25*

Ces ouvrages que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, *pourront* être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue du

Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé. *Si-joint*
Sûrement revêtu de votre signature
Veuillez agréer, *Messieurs*, l'assurance de notre considération distinguée.

ANNEXE

8

Expédié le

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

J. & A. Le Roy frères.

12, Place du Musée

Tableaux Anciens et Modernes

Objets d'Art.

Restoration de Tableaux.

Adresse télégraphique:
Galeroij-Bruxelles

Bruxelles, le 25 juillet 1904

Messieurs
Les Président et Membres
de la Commission directrice des
Musées Royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique.

Monsieurs

Nous avons l'honneur de vous
présenter les tableaux et dessin, ci-dessous,
dont nous vous proposons l'achat pour
la collection de l'Etat.

1^{er}. à la demande d'un de nos clients:
Tableau par Félicien Rops, les trois
sont empruntés.

Deux: cinq mille francs
Dessin par Félicien Rops. La marchande
de Kikébr.

Deux: deux mille cinq cents francs

2^o. Importait d'homme peunt par
Palamides.

Signé à droite dans le fond:

A. Palamides peint de 1656.

Pris quatre mille cinq cents francs
Seulley agron. Moynour, l'empereur
de nos sentiments respectueux

J. A. Le Royer